

## Fédération Syndicale Unitaire départementale de La Réunion 7 Bd Mahatma Gandhi Apt 4 bat C- 97490 SAINTE-CLOTILDE Mail. <u>fsu974@fsu.fr</u> - Gsm 0693 00 30 52 - Fixe 0262 12 85 06

## FONCTION PUBLIQUE D'ETAT ET TERRITORIALE

## DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (A REPRODUIRE MANUELLEMENT)

NOMPrénom
Grade et fonction
Lieu d'exercice :
à : Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service :
Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires et pour les agents non titulaires de l'État de la loi N° 82/997 du 23/11/82 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale j'ai l'honneur de solliciter un congé le <b>jeudi 02 novembre 2017 / mardi 7 novembre 2017</b> pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à :
La salle Paul BADRE du Tampon (la Chatoire) le jeudi 02 novembre 2017 Le cinéma Cristal à Saint Benoit le mardi 07 novembre De 9h00 à 16h30
Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale. (J.O.du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique et Arrêté du 30 novembre 2009 modifiant l'arrêté du 9 février 1998 pour la fonction publique territoriale).
A Le
Signature

La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance soit le 02 octobre ou le 07 octobre en fonction du lieu de stage